

DATE DE PUBLICATION : 23 septembre 2024

La directrice générale de la Stabilité financière et des Opérations

### **Délégation de signature**

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, seconde sous-gouverneure, le 3 avril 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M. Geoffroy GOFFINET, directeur de l'Urbanisation et des systèmes d'information Nationaux et Européens, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Bertrand MANOURY, adjoint au directeur, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de la direction de l'Urbanisation et des systèmes d'information Nationaux et Européens.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Geoffroy GOFFINET et Bertrand MANOURY, M. Geoffroy GOFFINET peut subdéléguer sa signature aux chefs de service de sa direction ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à leurs adjoints à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de leur service respectif.

Fait à Paris, le 23 septembre 2024

Emmanuelle ASSOUAN